



# COMPTE-RENDU DE SEANCE ET RELEVÉ DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU SANCY Séance du 11 janvier 2016

Le **11 janvier 2016 à 14h00**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Conférences du Mont-Dore sous la Présidence de M. André GAY.

Date de la convocation : 22 décembre 2015

Nombre de conseillers : En exercice : **33** – Présents : **17** – Votants : **20**

**Présents** : André GAY, Président, Michel BABUT, Alphonse BELLONTE, Sébastien BERTRANK, Joël CHARBONNEL, Marie-Elisabeth CROZET, Patrick DEAT, Jean-François DUBOURG, Philippe DUBOURG, Sébastien GOUTTEBEL, Christel LA RIVIERE, Carole NORE, Amélie PANCRACIO, Jacques PERRON, Gilles RANC, Patrick SEBY, Patricia VERGNOL.

**Excusés** : Agnès BERTET, Éric BRUT, Stéphane CREGUT, Jean-Michel FALGOUX, Etienne GUICHARD, Fabienne LEGROS.

**Absents** : Stéphanie ESTRADE, Catherine GATIGNOL, Sébastien GATIGNOL, Philippe GRAS, Loïc GUEROULT, Johan JACLARD, Pascal MICHELIN, Pierre MOINS, Michel POUGHON, Henri VALETTE.

**Pouvoirs** : Agnès BERTET à André GAY – Éric BRUT à Marie-Elisabeth CROZET – Stéphane CREGUT à Amélie PANCRACIO.

**Invité** : Lionel GAY, Président de la Communauté de Communes du Massif du Sancy.

**Secrétaire de séance** : Luc STELLY, Directeur de l'Office de Tourisme du Sancy.

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Régie de recettes boutique : Nouveaux tarifs
2. Les objectifs de communication
3. Débat d'orientations budgétaires
4. Questions et informations diverses :

\*\*\*\*\*

## **DELIBERATION N° 2015-12-16-001 – Régie de recettes « boutique » - Nouveaux tarifs**

Le Président propose au Conseil d'Administration d'adopter des tarifs promotionnels pour certaines marchandises vendues par le biais de la régie de recettes « boutique ». Ces tarifs promotionnels seront appliqués à certains moments de l'année afin de dynamiser les ventes.

Les tarifs proposés sont :

**Bandeau – prix promotionnel = 3 € TTC / 2.50 € HT**

**Sac polypro – prix promotionnel = 2 € TTC / 1.67 € HT**

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **L'UNANIMITE**, adopte les tarifs promotionnels proposés ci-dessus.

## **LES OBJECTIFS DE COMMUNICATION POUR 2016**

Comme suite au groupe de travail qui s'est tenu mercredi 6 janvier, il est demandé au Conseil d'Administration de valider les propositions suivantes :

**- Répartition du budget promotion/communication ainsi :**

60 % pour la saison printemps/été/automne

40 % pour la saison hiver (avec une affectation des dépenses sur les exercices 2016 et 2017)

**- Reconduction des objectifs 2015 pour l'année 2016 à savoir :**

Conquérir une clientèle moyenne supérieure

Développer la fréquentation hors vacances scolaires

**- Mise en place d'un groupe de travail pour construire des offres sur les ailes de saison à destination :**

- Des sportifs et/ou amateurs d'activités de pleine nature avec une offre autour de la rando, du cyclo et du trail
- Des séniors avec une offre autour du patrimoine et de la forme/santé

En marge de la promotion/communication, le groupe de travail a évoqué la mise en place d'un outil permettant la diffusion de l'information sur les prestations ouvertes hors vacances scolaires auprès des prestataires d'hébergement notamment. Le Directeur informe que ce projet pourra être intégré dans le projet financé dans le cadre des aides du programme Auvergne Plus.

Le groupe de travail est constitué et se réunira avant les vacances d'hiver.

## DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Après un point budgétaire sur l'année écoulée, qui fait apparaître un excédent budgétaire dû principalement à des recettes supplémentaires encaissées sur les ventes réalisées par la boutique et sur la taxe de séjour, le Conseil d'Administration a débattu sur les orientations budgétaires à intégrer pour la structuration du budget 2016.

Après examen des propositions du Directeur, il a été décidé de retenir les orientations suivantes :

**En recettes :**

Le produit de la taxe de séjour attendu pour 2016 s'élèvera à 777 000 € soit identique au montant encaissé en 2015.

**En dépenses :**

**Personnel :** Recrutement d'un salarié en CDD qui aura pour mission de recouvrir la taxe de séjour non reversée actuellement en faisant de la veille, de l'information auprès des hébergeurs repérés ou en appliquant les sanctions existantes (amendes ou taxation d'office) aux contrevenants.

Affectation du CICE en recherche et développement (Evolution numérique).

**Administratif :** Poursuite de la dématérialisation avec le passage à la facturation électronique et au développement monétique pour les régies de recettes.

**Communication :** Affectation d'un budget supplémentaire pour les 10 ans d'Horizons pour une action d'envergure à l'échelon régional.

**Investissement :** Si la création d'un nouveau site Internet est envisagée, le financement se fera par un recours à l'emprunt.

Concernant l'accompagnement par un organisme extérieur de l'Office de Tourisme pour la mise en place d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI), la décision est conditionnée à l'obtention de subventions. Le Directeur va entreprendre des démarches en ce sens.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**Dématérialisation pour l'envoi des procès-verbaux (envoi par mail)**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide cette proposition.

**Point sur le site Internet**

Le Directeur indique qu'à ce jour, l'Agence Raccourci n'a pas pris d'engagement formel sur les grands principes évoqués lors de la réunion du 24 novembre 2015 et communiqués dans le courrier adressé le 2 décembre. Le Directeur propose de relancer l'agence avec un ultimatum. Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Compte-rendu affiché le 14 janvier 2016.